

Envoyé en préfecture le 27/06/2024

Reçu en préfecture le 27/06/2024

Publié le **27 JUIN 2024**

ID : 045-214502155-20240624-D2024_18-DE



République Française
Département LOIRET
Arrondissement de Pithiviers
Canton de Malesherbes

Mairie de Montliard

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL du 24/06/2024

Nombre de membres		
Afférents	Présents	Qui ont pris part au vote
11	11	10

Vote
A l'unanimité
Pour : 10
Contre : 0
Abstention : 0

L'an 2024, le 24 Juin à 18:30, le Conseil Municipal de la Mairie de Montliard s'est réuni à la Mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de M. BEAUDEAU Didier, Maire, en session ordinaire. Les convocations individuelles, l'ordre du jour et les notes explicatives ont été transmises par mail aux conseillers municipaux le 17/06/2024. La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la Mairie le 17/06/2024.

Présents : M. BEAUDEAU Didier, Maire, M. FAZILLEAU Philippe, Mme GUILLET Martine, M. SEVIN Jean-Louis, M. SINIC André, M. MENEAU Gilles, M. BERTRAND Charles, M. LECARDEUR Jean-François, M. DEJARDIN Mathieu, M. MONTIER Tanguy, M. PEGUY Thierry

Acte rendu exécutoire après dépôt en Sous-Préfecture de Pithiviers

Secrétaire de séance : M. FAZILLEAU Philippe

D2024_18 – Remplacement des luminaires de la salle des fêtes

Mr Charles BERTRAND ne prend pas part au vote étant concerné par l'affaire.

Le Maire rappelle au Conseil Municipal qu'il a été évoqué le fait de remplacer l'éclairage de la salle des fêtes afin de réaliser des économies d'énergie,

En conséquence, plusieurs entreprises ont été contactées pour estimer le coût de ce projet.

A cet effet, il présente le devis reçu :

- de l'entreprise SAS Asselin-Bertrand 1 078,40 € HT

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, **à l'unanimité** :

- **accepte** le devis de SAS Asselin-Bertrand qui s'élève à 1 078,40 € HT (1 294,08 € TTC), mieux disant.
- **autorise** le Maire à signer le devis et tout autre document relatif à ces travaux.
- **sollicite une subvention** du SIERP de 60 %.

Fait et délibéré les jours, mois et an susdits.

Au registre suivent les signatures

Pour copie conforme :

En mairie, le 26/06/2024

Le Maire,

M. BEAUDEAU Didier

Le secrétaire de séance,

M. FAZILLEAU Philippe